

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 04 OCTOBRE 2021

Convocation : le 28 septembre 2021

Présents : Mesdames BERGERON, LE MOULT, DREVET, SOBOZYNSKI,
MIGNOT (arrivée à 19h40), MAYER
Messieurs DUPIN, GAILLARD, LADREYT, DROGUET, ARGHITTU
BASSET, FRAISSE, DAMIENS, ABANOZIAN

La séance est ouverte à 19 heures.

Le procès-verbal du 06 septembre 2021 est adopté à l'unanimité.

Secrétaire de séance : Madame Angélique SOBOZYNSKI

➤ **Délibération N° 33/2021 : modification de la durée hebdomadaire du poste d'agent technique :**

Le Maire expose au conseil municipal la nécessité de modifier la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique permanent à temps non complet (12 heures hebdomadaires). L'actuel occupant du poste part à la retraite. La commune de Saint Sylvestre souhaite utiliser notre nouvel employé commun pour 28 heures hebdomadaire, il ne reste donc à la commune de Champis que 7 heures hebdomadaires.

Cette modification du temps de travail est supérieure à 10 % du temps de travail initial de l'emploi, l'avis du Comité Technique sera demandé.

Après avoir entendu le Maire, le Conseil Municipal :

Emet un avis favorable pour la suppression, à compter du 30 Novembre 2021, d'un emploi permanent à temps non complet (12 heures hebdomadaires) d'adjoint technique.

Attend l'avis du Comité technique. Si l'avis du comité technique est favorable, un emploi permanent à temps non complet (7 heures) sera créé à compter du 01 er décembre 2021.

Toutes les formalités administratives seront établies et les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

➤ **La TRIBU : mise en place de la convention :**

La gestion de l'activité périscolaire et extrascolaire a été reprise par les 5 communes du plateau (Alboussière, Saint-Sylvestre, Saint-Romain-de-Lerps, Boffres et Champis) depuis le 01^{er} janvier 2021. Cette convention signée pour un an prendra fin le 31 décembre 2021. Le groupe de travail entre les 5 communes s'est de nouveau réuni afin d'affiner les termes de la convention pour l'année 2022, et suivantes.

Prochaine réunion lundi 29 novembre pour chiffrer les propositions de calcul

➤ **Voirie : demande de programme sur 5 ans à la demande du syndicat Eau Potable Pays de Crussol Pays de Vernoux :**

Afin de pouvoir planifier les travaux d'eau potable pour les années futures en parallèle avec les travaux de voirie, le syndicat Eau potable Crussol Pays de Vernoux souhaite connaître le programme des travaux de voirie sur 5 ans pour la commune de Champis.

Alain LADREYT, en charge de la voirie, réunira la commission voirie le 14 octobre à 19 heures.

➤ **Bois du Serre : projet MFR (Maison Familiale Rurale) de Mondy / convention LPO / parcours d'orientation :**

❖ MFR de Mondy : Rapporteur Nathalie LE MOULT

Suite à la convention de partenariat signée entre la MFR, la CCRC et la commune de Champis concernant la valorisation environnementale du site du bois intercommunal « Bois du Serre », l'équipe municipale a validé 6 projets parmi les 10 proposés par les étudiants :

Projet n° 1 : « Bienvenue au Bois du Serre » : installation d'un panneau.

Projet n° 2 : Traces et silhouettes : faire découvrir au public les différents animaux présents dans le secteur.

Projet n° 3 : Reconnaissance (panneaux péda arbres) : apporter des connaissances sur les arbres, sensibiliser leur protection.

Projet n° 4 : A la découverte de la Faune et de la Flore : intéresser les visiteurs et sensibiliser le public.

Projet n° 5 : le gardien « Taigne la Châtaigne » : sensibiliser sur les déchets, découvrir la biodiversité des 4 saisons, donner une mascotte au bois.

Projet n° 6 : l'amphithéâtre : créer un lieu de rassemblement, fournir un lieu propice aux animations pour les écoles et autres actions de sensibilisation.

Les étudiants commenceront leur chantier sur site le 4 novembre 2021.

- ❖ Convention LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) : Rapporteur Solange Bergeron
Dans la continuité de la valorisation du Bois du Serre, une convention pourrait être signée entre la LPO et la commune de Champis pour une durée de 3 ans. La commune participera à l'effort collectif de protection de la nature en menant des actions concrètes avec la LPO (étude, diagnostic, mise en place de refuge, animations, ...)

A la demande de l'équipe municipale, un représentant de la LPO viendra présenter leurs actions lors d'une prochaine séance de conseil municipal.

- ❖ Parcours d'orientation : Rapporteur Xavier Droguet
Un parcours d'orientation pourrait être créé dans ce bois mais tant que les aménagements ne sont pas terminés, ce projet ne peut être lancé. Des financements peuvent être possibles via le Département.

➤ **Place de l'esplanade : projet de construction :**

Rapporteur : Guy Gaillard

A l'étude, l'aménagement du coin dépôt derrière le point propreté de la Bâtie et la construction sur l'esplanade d'une cabane comprenant un local rangement, un wc et une avancée couverte dans la continuité de l'aménagement de la Bâtie. Un chiffrage est en cours.

Une commission composée de Guy Gaillard, Bernard Abanozian, Lucie Drevet, Marie-Béatrice Mignot et Maryane Mayer est créée afin de travailler sur ce projet.

➤ **Travaux en cours , voirie , bâtiments :**

Rapporteur : Alain LADREYT

Le revêtement final en gore issu de la carrière de Champis a été effectué par l'entreprise BOURGEAT sur le chemin d'Orsival.



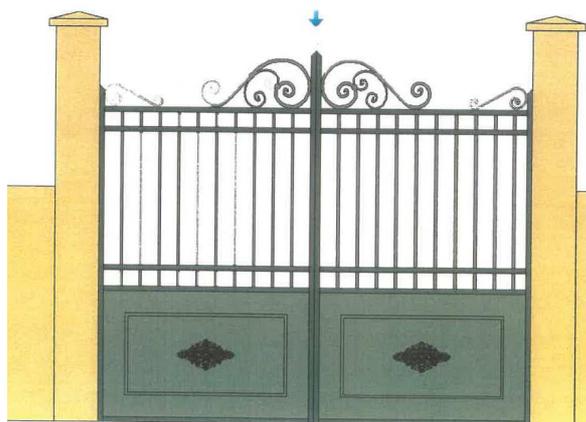
Remplacement des supports de signalisation : La pose de pierre pour remplacer les mâts métalliques continue. Il reste environ 12 pierres à implanter.

Lotissement les Coquelicots : la reprise de la chaussée chemin des Mégalithes a été effectuée le vendredi 1^{er} octobre.

Un groupement de boîte aux lettres a été installé chemin de la Pinède par les employés communaux.



Le portail du cimetière va être remplacé dans les prochains jours par l'entreprise FUSTIER.



Logement communal : le chantier a pris du retard, travaux en cours, chantier suivi par Guy Gaillard

Tourisme : rapporteur : Nathalie LE MOULT

Départ de Stéphanie DINTRE, elle est remplacée par Elodie LOUISE recrutée comme directrice de l'office de tourisme Rhône Crussol Tourisme.

Le fascinant Week-end du 15 au 17 octobre avec notamment balade au départ de Champis et apéro sur plateau à Alboussière



Soirée bistronomie étoilée
 Vendredi 15 octobre à 19h
 - CEP du Prieure à Saint-Péray
 Les étoiles brillent jusque dans les verres à l'occasion de cette soirée d'exception. Les vignerons des AOC Cornas, Saint-Joseph, Saint-Péray et 3 chefs étoilés s'unissent autour de 18 accords mets et vins réalisés par : Olivier SAMIN 'Le Carré d'Alethius', Masashi JIJCHI 'La Cachette' et Sébastien BONNET 'Le Kleber'.
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 75 € par personne



Le vignoble de Cornas au pas du randonneur
 Samedi 16 octobre de 9h à 12h30
 - RDV Place de la salle des fêtes à Cornas
 Alberic Mazoyer (vigneron) et Olivier Caparros (écologue) vous emmènent à la découverte des plus beaux points de vue de Cornas, une des plus belles appellations de France.
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 5 € par personne



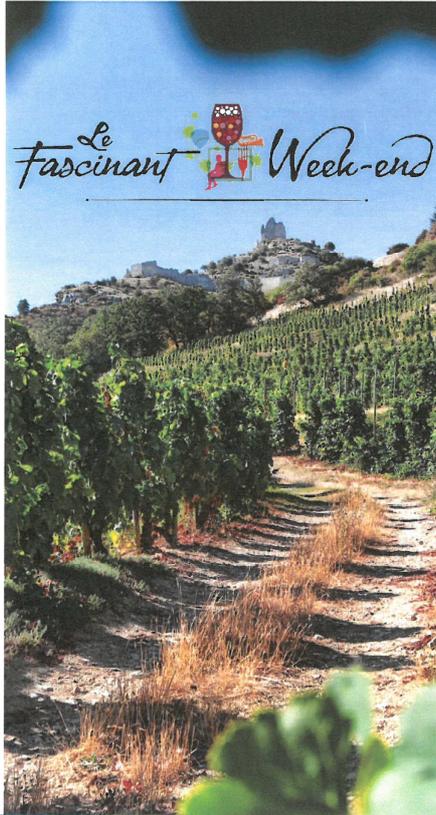
Atelier 'Accords vins & fromages'
 Samedi 16 octobre à 10h
 - Domaine Lerménier à Cornas
 Accordez les vins du Domaine Lerménier aux fromages soigneusement sélectionnés pour vous par la fromagerie de Saint-Péray : un mariage savoureux qui ravira vos papilles ! En partenariat avec Les Crus d'Sol.
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 10 € par personne



Découverte des vignobles en gyropode
 Samedi 16 octobre (départs à 10h, 14h et 16h)
 - RDV Parking Marcale à Saint-Péray
 Avec Mobilboard, partez à la découverte des prestigieuses appellations Saint-Péray et Cornas en mode 100% électrique. Une véritable immersion dans le vignoble !
 Infos & résa : www.gyropodescrussol.fr - 06 45 82 35 85
 39 € par personne



Dégustation aux grottes de Soyons
 Samedi 16 octobre à 10h30
 - RDV Parking des grottes à Soyons
 Rhône Crussol Tourisme, en partenariat avec la Cave de Tain, vous invite à découvrir les appellations Cornas, Saint-Péray et Saint-Joseph dans le cadre atypique des grottes de Soyons. Une atmosphère unique pour des appellations d'exception !
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 10 € par personne



Conte-moi un Terroir : Balade dans le Saint-Péray vitivinicole
 Samedi 16 octobre (14h30-17h)
 & dimanche 17 octobre (9h30-12h et 14h30-17h)
 - RDV Place de l'Hotel de Ville à Saint-Péray
 Amateurs d'histoire et de bons vins, cette balade à la découverte des métiers anciens autour du vignoble vous ravira ! Visite agrémentée d'une dégustation d'un vin local.
 Infos & résa : contemolterroir.fr - 06 73 54 03 24
 18 € par personne | tarif réduit : 15 €.



Atelier 'Bulles & Desserts'
 Samedi 16 octobre à 17h
 - Domaine Chaboud-Cellier à Saint-Péray
 Dégustations de Saint-Péray en méthode traditionnelle des domaines Chaboud-Cellier, Remy Nodin et Alain Voge. Accompagnées des créations de Pains & Délices et de Capreaux de Malvielle.
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 10 € par personne



Balade pittoresque avec un âne et déjeuner dans les vignes
 Dimanche 17 octobre à 9h
 - La Blache du Mazel à Champis
 Ici, la randonnée se fait en compagnie d'un âne... à travers la campagne ardéchoise jusqu'au sommet du vignoble. Vous profiterez d'un déjeuner sur les balcons de la vallée du Rhône, autour d'une jolie table dressée, avec une dégustation commentée par le Domaine Alain Voge.
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 60 € par âne (1 âne pour 4 pers. max.)
 Repas adulte : 15 € | Repas enfant : 8 €



Apéro sur plateau 'Vins & Fromages'
 Dimanche 17 octobre à 11h
 - Place de la fontaine à Alboussière
 Venez déguster fromages et charcuteries en accord avec les vins de nos 3 AOC. Présence d'un foodtruck & bar éphémère des vignerons.
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 5 € par personne
 (1 verre de vin & une assiette charcuteries/fromages compris - autres conso en plus)



Atelier 'Bar à huîtres & Vins'
 Dimanche 17 octobre à 11h
 - Domaine Verset A&E à Cornas
 Accordez les vins du Domaine Verset A&E aux huîtres de l'hippocampe : un mariage savoureux qui ravira vos papilles !
 Infos & résa : www.rhone-crussol-tourisme.com - 04 75 40 46 75
 10 € par personne

➤ **Déchets – nouvelle convention tri :**

A compter du 4 octobre, simplification des consignes de tri.

Prochainement un bulletin spécial déchets sera publié, la commission communication se réunira le mercredi 6 octobre à 18 heures.





TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

BRIQUES ALIMENTAIRES

**PAPIERS CARTONNETTES
JOURNAUX MAGAZINES**

BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES METALLIQUES

NOUVEAU

**Videz le contenu des emballages et ne pas les imbriquer.
Jetez les emballages, sans sac poubelle.**

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE SE TRIENT



POTS BOCAUX



FLACONS



BOUTEILLES

**Ne rincez pas les emballages avant de les jeter.
Ne pas mettre le pyrex, les verres à boire,
les ampoules, les miroirs.**

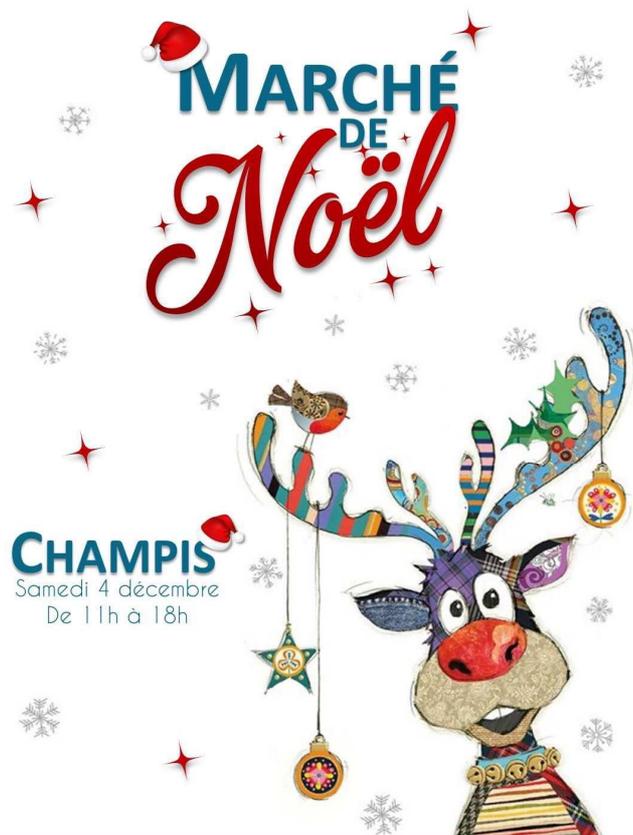
RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour contacter le service Gestion Durable des Déchets :
04 75 41 99 19 - dechets@rhone-crussol.fr

Départ de Xavier Droguet à 22 h 05

➤ **Festivités de fin d'année :**

- ❖ Marché de Noël :



Champs

Organisé par APACH & La Mairie
Samedi 4 Décembre 2021 de 11h à 18h
Champis 07440 - Sous réserve de conditions météo et sanitaire

- ❖ Repas offert aux aînés : le mercredi 15 décembre au restaurant Lou Viroulet
- ❖ Goûter spectacle offert aux enfants : le samedi 18 décembre 2021 spectacle « les 4 saisons de Lundi » de la compagnie TAGADAZ

➤ **La quinzaine solidaire :**

La semaine quinzaine solidaire commence, elle est organisée par le Relais Alimentaire de Saint Péray. 🟡

➡ Vous pouvez apporter vos denrées alimentaires:

- à l'école d'Alboussière Champis
- à la mairie de Champis aux horaires d'ouvertures
(Mardi & Jeudi de 9h à 12h - Vendredi de 13h à 16h)

Merci pour votre générosité. 😊



QUINZAINES SOLIDAIRES

Du lundi 04 octobre au vendredi 15 octobre 2021

Collecte de denrées alimentaires
dans les établissements scolaires
et à la Mairie de Champis

AU PROFIT DU RELAIS ALIMENTAIRE

LA SOLIDARITE NOUS REND PLUS FORTS

➤ **Délibération N°34 / 2021 : subvention exceptionnelle pour les Anciens Combattants :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150 Euros aux Anciens Combattants de Champis pour l'achat de 2 drapeaux, afin de permettre le recrutement de Jeunes porte-drapeaux, pour faire perdurer le travail de mémoire.

Après avoir délibéré (14 POUR / 0 CONTRE), les membres du Conseil Municipal :

ACCEPTENT la proposition de Monsieur le Maire,

AUTORISENT Monsieur le Maire à procéder au versement de cette subvention exceptionnelle.

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Prochaine séance du conseil municipal :

Le lundi 08 novembre 2021 à 19 h salle du conseil à Champis

La séance est levée à 23 h 10

La Secrétaire de Séance :

Les Membres du Conseil Municipal